



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE

Paris, le 29 mars 2005

Groupement enseignement général

Capitaine de corvette
Jean-Marie Boubée
Groupe B5

Fiche de stratégie

OBJET : sujet n° 3 / Depuis la fin de la guerre froide, la stratégie nucléaire se réduit-elle à la lutte contre la prolifération ?

-

6 août 1945 : Hiroshima. 9 août 1945 : Nagasaki. Lors de chacune de ces attaques, une seule arme est employée, d'une puissance destructrice sans précédent.

Moyen de rétorsion extrême, la bombe atomique a consacré la doctrine de la vengeance, comme en témoigne le discours du président Truman le 9 août 1945 : "Nous avons utilisé la bombe atomique contre ceux qui nous ont trîtreusement attaqués à Pearl Harbor, contre ceux qui affament, maltraitent et exécutent les prisonniers de guerre américains, contre ceux qui violent toutes les règles internationales." Parvenue à accélérer la décision au cours d'un conflit majeur, son invention a révolutionné l'art de guerre, abolissant l'articulation politico-militaire traditionnelle. Une arme purement politique est née : la Bombe ...

La stratégie est alors basée sur la terreur et sur la capacité de paralyser l'adversaire, mettant à l'honneur le concept de dissuasion, omniprésent durant la guerre froide. La Bombe est devenue nécessaire comme symbole de puissance militaire et politique.

A la chute de l'empire soviétique, la tentation de récolter les fameux dividendes de la paix fut grande. Alors que certaines grandes puissances remettent en cause la stratégie de dissuasion, ces dernières années ont vu l'émergence de nouvelles puissances nucléaires, mettant en évidence l'échec de la lutte contre la prolifération, fait politique indéniable de la fin du XXème siècle.

Sous l'impulsion des Etats-Unis, la stratégie nucléaire évolue, ne se résumant pas à une simple lutte contre la prolifération.

Enfin, pour les grandes nations, la puissance nucléaire demeure toujours un enjeu en tant qu'étalon de puissance.

De nouvelles puissances nucléaires émergentes

Ces dernières années ont vu l'émergence de nouvelles puissances nucléaires, mettant en évidence l'échec de la lutte contre la prolifération : l'Inde - dont la première explosion est assez ancienne (1974) - a accédé au club des nations thermonucléaires en 1998, le Pakistan voisin a répliqué quasi immédiatement par son premier essai nucléaire.

Dans le domaine stratégique, la doctrine indienne repose sur deux principes : la dissuasion minimale et crédible, et l'engagement de non emploi en premier. L'arme nucléaire doit être capable d'infliger à l'agresseur des dommages inacceptables. En termes de moyens, ce

concept de dissuasion minimale se décline en une triade aérienne, terrestre et maritime. Quant à l'engagement de non usage en premier, il est précisé que l'on aurait recours à l'arme nucléaire seulement contre un ennemi qui utiliserait contre elle des armes nucléaires ou menacerait de les employer.

Au Pakistan, la politique nucléaire repose sur les trois principes suivants : une menace nucléaire appelle une riposte nucléaire, les forces nucléaires ont un effet multiplicateur permettant de compenser le désavantage conventionnel, et il faut une solution régionale à la question de la non prolifération. En outre, il faut noter que le Pakistan a contribué à la prolifération nucléaire, en direction de la Libye, de l'Iran et de la Corée du Nord, comme l'ont avoué les autorités pakistanaises début février 2004.

Aujourd'hui, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) estime que plus d'une quarantaine de pays ayant des programmes nucléaires ont la capacité de les réorienter pour fabriquer des bombes atomiques, sans toutefois citer les pays en question.

En ce qui concerne Israël, son originalité réside dans une capacité nucléaire non déclarée, selon la doctrine d'ambiguïté nucléaire formulée en 1961 par Shimon Pérès. Le mystère qui entoure la possession de l'arme nucléaire en Israël en amplifie l'effet dissuasif, essentiellement entretenu par la rumeur. En outre, la doctrine israélienne a été complétée par la "Doctrine Begin" consistant à bloquer toute tentative de ses adversaires d'acquérir des armes nucléaires – mise en œuvre en 1981 lors de la frappe par l'aviation israélienne du réacteur de recherche irakien Osirak. Enfin, il faut également noter qu'Israël est aujourd'hui le seul pays à disposer d'un système opérationnel moderne de défense contre les missiles balistiques (Arrow).

Les Etats-Unis, première puissance nucléaire

Du point de vue de la doctrine nucléaire américaine, la chute du rideau de fer a provoqué une rupture stratégique majeure. Les Etats-Unis se sont orientés vers la recherche d'une doctrine nucléaire qui ne soit pas purement une stratégie d'empêchement, mais qui permette une certaine liberté d'action en ayant des effets positifs de persuasion. Puis, la "révolution dans les affaires militaires" (RMA) a mis l'accent sur l'incommensurable supériorité américaine dans les domaines conventionnels, la bombe n'étant alors plus considérée que comme représentation légitime de la suprématie américaine.

La "nuclear posture review" de 2002, consécutive aux attentats du 11 septembre 2001, repose sur une nouvelle triade dissuasive : dissuasion nucléaire, dissuasion conventionnelle et défense anti-missile. Elle prend acte de la prolifération, et de l'échec des politiques censées la prévenir, comme l'ont démontré l'Inde et le Pakistan. Face à une multiplicité d'adversaires potentiels, il est devenu nécessaire de se protéger, mais également de se lancer dans une politique active de prévention, au moyen d'une posture de dissuasion conventionnelle fondée sur la guerre préventive.

Dans l'affichage, cette nouvelle doctrine fait apparaître un net recul de la dissuasion nucléaire. Dans les faits, celle-ci est moins significative qu'il n'y paraît : tout d'abord par la lenteur de réduction de la posture, ensuite parce que cette réduction consiste en un simple retrait du service opérationnel des têtes excédentaires, mais non en leur démantèlement, préservant ainsi la possibilité d'une remontée rapide du niveau des armes nucléaires. Enfin, cette doctrine envisage l'utilisation de charges nucléaires de faible puissance – les "mininukes".

Enfin, il faut noter que cette doctrine est couplée à la mise en place du National Missile Defence (NMD), qui ne peut qu'inciter les états – nucléaires déclarés ou potentiels – à réarmer pour se garantir une réelle capacité de seconde frappe.

Un étalon de puissance

Face aux évolutions significatives de la doctrine nucléaire américaine, les grandes nations nucléaires affirment leur puissance, leur doctrine restant essentiellement défensive.

Pour Moscou, la fin de la guerre froide a impliqué une perte de prestige évidente. La rupture unilatérale du traité ABM par les Etats-Unis a de plus été très mal ressentie à

Moscou. La Russie a renoncé en 1992 au principe symbolique du "no first use", mais a adopté en 2000 un nouveau concept de sécurité nationale, qui envisage le recours à toutes les forces mises à sa disposition - y compris l'arme nucléaire - pour le règlement de crise, dépassant la notion de sanctuaire national pour englober des critères plus larges de politique nationale.

L'arsenal nucléaire chinois est aujourd'hui le plus bas des cinq membres permanents du conseil de sécurité de l'ONU. La doctrine nucléaire chinoise est basée sur l'autodéfense. Mais devant le développement du projet NMD et la proposition américaine de déployer un tel bouclier au-dessus de Taiwan ou du Japon, la Chine envisage la multiplication du nombre de missiles pour saturer la défense de Taiwan. Aujourd'hui, la Chine modernise et étend son arsenal, dans le but d'acquérir une capacité de deuxième frappe.

Les britanniques possèdent une doctrine dissuasive assez proche de la France. La révision de leur posture nucléaire a été faite avec beaucoup de pragmatisme, basée sur un concept de dissuasion minimale. Leur dissuasion est devenue mono composante (SNLE), le missile Trident offrant la souplesse nécessaire pour remplir les missions stratégiques et substratégiques.

En France, une révision de la posture nucléaire a permis de rebâtir le consensus politique autour de quelques idées simples : une doctrine exclusivement dissuasive, un refus des frappes nucléaires préventives – tout en maintenant l'option d'emploi en premier si nécessaire, pas de liste artificielle d'adversaires potentiels.

En outre, la politique de défense de la France s'est élargie, passant du "tout dissuasif" à une nouvelle stratégie d'action. Aujourd'hui, selon les mots de l'Amiral Battet, "prend forme un couplage inédit entre la stratégie d'action et de dissuasion", dont le porte-avions, porteur à la fois des moyens de frappes dans la profondeur et de l'arme nucléaire, est le symbole.

<i>L'arme nucléaire : une place à part</i>

Pour conclure, il apparaît clairement qu'aujourd'hui encore l'arme nucléaire continue d'occuper une place à part.

A cet égard, on ne peut que s'interroger en constatant le contraste saisissant entre le Nord – où le nucléaire semble ne plus payer sur le plan des relations internationales, la Russie et la France étant les grands perdants de la fin de l'ère bipolaire – et les états du Sud où l'accession au nucléaire est auréolée de prestige.

La nouvelle doctrine dissuasive américaine porte en elle les germes d'une nouvelle course aux armements, non plus selon la dualité "seconde frappe/première frappe" du schéma dissuasif, mais selon le processus plus classique de la course entre le glaive et le bouclier. Elle comporte des risques indubitables d'une dérive vers l'emploi de ces armes, quand cette hypothèse était auparavant considérée comme l'échec de la stratégie mise en œuvre.

De plus, on peut tirer une grande leçon de la récente guerre menée par les Etats-Unis à l'Irak: un pays non encore nucléaire est "prenable" – l'Irak – alors qu'un pays devenu nucléaire – le Pakistan – ou supposé tel – la Corée du Nord – incite à plus de circonspection offensive. Au pire pour ces pays, la rétorsion pourrait elle être d'ordre économique ou diplomatique.

Cet état de fait constitue une incitation évidente à la prolifération pour les pays qui en ont les moyens. Il justifie seul le maintien de l'arme nucléaire en France, malgré la dévaluation politique incontestable du rôle de cette arme.

Quant à l'Europe, théoriquement placée via l'OTAN sous parapluie nucléaire américain, et où le nucléaire est un sujet tabou, elle serait bien inspirée d'y réfléchir.